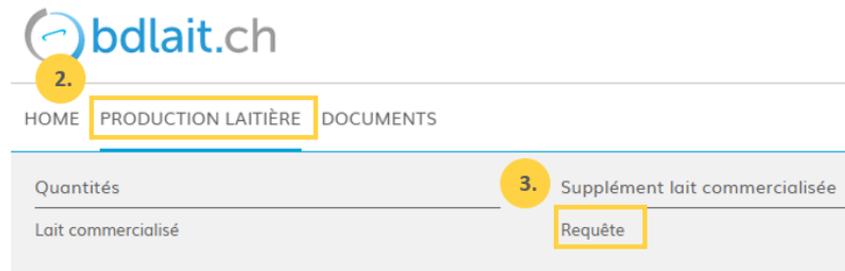


## Fiche directive supplément pour le lait commercialisé

1. Connectez-vous sur [bdlait.ch](https://bdlait.ch) via [agate](#).
2. Allez sur le registre «Production laitière»
3. Cliquez sur «Requête»



4. Sélectionnez le bouton "Déposer la demande" respectivement saisissez directement vos coordonnées bancaires. Pour terminer la requête il faut renseigner les champs nécessaires.

Production laitière → Supplément lait commercialisée → Requête (données bancaires)

### Requête pour le versement du supplément lié au lait commercialisé (uniquement lait de vache)

Sur la base de l'art. 17 de la Loi sur le lait, le supplément est versé à l'agriculteur de lait. La demande doit être déposée avant le 15 septembre pour le lait commercialisé est...

[Déposer la demande](#)

#### Données de paiement

Veillez saisir vos données de paiement (IBAN).

IBAN:

---

BCN:

---

Banque

---

L'IBAN doit absolument être saisi de manière correcte et complète.

**IMPORTANT !** L'adresse de paiement doit absolument correspondre à l'adresse du compte (vérification sur le bulletin de versement) pour que le versement soit effectué.